POSTULAT N° 06-2026

« Pour la création d'un centre sportif polyvalent à Pully »

Séance du Conseil communal du 18 novembre 2026

Dans le cadre du préavis 26-2026 « Plan directeur et politique du sport », nous déposons un postulat pour la création d'un centre sportif polyvalent à Pully.

Pully dispose d'un tissu sportif qui lui fait honneur : 2 piscines communales, 7 courts de tennis et 2 terrains de football, l'accès aux salles de sports des collèges, le parc sportif au Quai Milliquet constituent déjà une base appréciable pour la pratique sportive de ses plus de 19'500 habitant·e·s. Pour autant, les besoins de la population en matière d'activités physiques couvertes et les besoins des 21 clubs sportifs en infrastructures d'accueil restent largement insatisfaits, alors même que les communes voisines et le canton de Vaud orientent leur politique vers un accès au sport élargi et inclusif.

Dans ce contexte, nous invitons la Municipalité à étudier l'opportunité de créer un centre sportif polyvalent couvert, idéalement implanté, en aval des infrastructures existantes (courts de tennis et terrains de football) sur des terrains appartenant à la Commune, afin de constituer un véritable pôle sportif cohérent au bénéfice de l'ensemble de la population pulliérane, et de renforcer et soutenir ses clubs sportifs.

Le centre envisagé pourrait regrouper notamment des terrains de badminton et de padel couverts, des murs d'escalade ainsi que des infrastructures de préparation physique. Une politique tarifaire préférentielle pour les habitant·e·s de Pully devrait être intégrée dès la conception du projet, de manière à garantir un accès équitable à ces infrastructures, soit le centre sportif y compris les différentes piscines. Par sa situation au cœur du pôle sportif communal, ce centre serait également susceptible de générer des synergies bénéfiques pour la restauration locale déjà implantée à proximité.

Au-delà des bénéfices directs pour la santé et la qualité de vie des Pulliéran·e·s, un tel équipement répondrait à une demande sociale réelle, favoriserait la cohésion entre les générations et renforcerait l'attractivité de notre commune. Sur le plan financier, la Municipalité est invitée à explorer l'ensemble des pistes disponibles, notamment les partenariats public-privé, le recours à des investisseurs et sponsors locaux, ainsi que les éventuels soutiens cantonaux en faveur des infrastructures sportives.

Rappelons que le Canton de Vaud soutient activement le sport à travers plusieurs organismes, offrant des aides financières pour les infrastructures, les clubs, les manifestations et les athlètes d'élite (tels que Fonds du Sport Vaudois, Service de l'éducation physique et du sport (SEPS).

Pour des projets spécifiques, des crédits-cadres additionnels sont régulièrement alloués par le Grand Conseil pour renforcer le sport associatif et le développement des infrastructures communales.

En effet, dans la foulée de son premier Concept cantonal du sport présenté en 2024, deux crédits-cadres d'un montant total de 150 millions de francs ont été adoptés en 2025 pour financer la construction et la rénovation d'infrastructures sportives d'importance régionale sur la période 2025–2030.

En conséquence, nous invitons la Municipalité à étudier l'opportunité de réaliser ce projet dans le cadre des différentes phases d'études et d'analyses prévues par le préavis 26-2026 « Plan directeur et politique du sport » et d'inclure dans ses conclusions à l'attention du Conseil communal un rapport à ce sujet.

Pour le groupe Vert'libéral,
Nathalie Lude, cheffe de groupe

Pour le groupe Union Pulliérane
Remo Kuonen, chef de groupe